

Le "mariage pour tous", une loi transgressive

Expertise de Monseigneur Tony Anatrella

PARIS, 15 avril 2013 (Zenit.org) -

Le Sénat français a voté le jeudi 11 février la loi en faveur du « mariage pour tous ». La loi qui devait être à nouveau examinée à la fin du mois de mai par l'Assemblée nationale française le sera en réalité le mercredi 17 avril. Que signifie une telle précipitation législative ? Monseigneur Tony Anatrella analyse ce phénomène pour les lecteurs de Zenit.

Monseigneur Tony Anatrella, psychanalyste et spécialiste en psychiatrie sociale, Consultant du Conseil Pontifical pour la Famille et du Conseil Pontifical pour la Santé, a été parmi les premiers spécialistes au début des années 1990 à alerter l'opinion publique sur les revendications en faveur du « mariage » homosexuel et de l'adoption des enfants, et des dérives suscitées par l'idéologie du gender. À l'époque on croyait naïvement que cela n'arriverait jamais en France. Et pourtant, nous y sommes ! Il suffit de lire ou de relire les ouvrages de **Mgr Anatrella** pour y découvrir tous les arguments qui sont repris fort heureusement par ceux qui refusent cette loi du « mariage pour tous » : *La différence interdite et Époux, heureux époux*, chez Flammarion, *La tentation de Capoue* aux éditions Cujas et *Le règne de Narcisse* aux Presses de la Renaissance qui vient d'être réédité et qui est également édité en audio livre aux éditions Saint-Léger-Production. Et enfin, rappelons le dossier Homosexualité et mariage, 9/2004, publié sous sa signature dans *Documents Épiscopat* et dans les mêmes *Documents* Le Pacte civil de solidarité 10/1998, et la publication récente du livre : *Le Gender, la controverse*, éditions Téqui.

Zenit - Comment lisez-vous le vote du Sénat français ?

Mgr Tony Anatrella - Il s'agit d'un vote précipité qui, tout en respectant les règles juridiques et les procédures, manifeste une manœuvre politique, pour ne pas dire une manipulation, qui n'est pas à la hauteur des enjeux. Les partisans de cette cause que l'on pourrait qualifier d'infantile, cherchent à éviter l'intelligence des problèmes soulevés par ce « mariage pour tous ». Le « mariage » présenté en des termes aussi mégalomanes est délirant, il se retournera contre les intérêts de la société et des générations à venir. Les sénateurs et les députés de la majorité actuelle veulent imposer par tous les moyens une loi qui ne correspond à aucune nécessité sociale. Puisque le terme est à la mode : il n'est pas « normal » de marier ensemble des personnes de même sexe. C'est effectivement une forme de dictature des mœurs d'une petite minorité active qui cherche à s'emparer des symboles socialisant la sexualité pour laisser entendre que certaines formes de sexualité pourraient être légalisées et devenir une norme. Cette loi est inique et immorale au moment où, paradoxalement, on veut « moraliser » la vie politique. Pendant ce temps-là, les vrais problèmes ne sont pas traités justement parce que le pouvoir politique est dans l'impuissance pour le faire. Le temps perdu et le gaspillage verbal occasionné par la préparation de cette loi superflue est bien le reflet de l'inaptitude du discours politique à s'enraciner dans la réalité des choses. Il n'y a aucune urgence à changer le sens du mariage et de la famille !

La contestation française dénonçant cette loi ne semble pas s'arrêter: va-t-elle continuer après le dernier vote à l'Assemblée nationale ?

Mgr T. Anatrella - Telles que les choses se présentent, les opposants à cette dénaturation du mariage vont amplifier leur manifestation. Je suis frappé de constater l'intérêt du public en donnant des conférences sur ce sujet aussi bien en France qu'à l'étranger. Selon les lieux, il y a habituellement entre 150 à 1000 personnes qui viennent écouter ces conférences dont certaines ont même dû être placées sous protection policière : c'est dire combien la parole est libre en la matière ! D'ailleurs, peu de médias, à de rares exceptions, ouvrent leurs

colonnes à des tribunes mettant en lumière les problèmes posés par cette loi. Le pouvoir politique et certains médias feignent d'ignorer cette montée de l'opposition, étant eux-mêmes le bras séculier du pouvoir politique et du mouvement LGBT pour minimiser, ridiculiser ou passer sous silence le nombre important de jeunes et de jeunes adultes qui se mobilisent contre ce projet délétère. Les manifestations de plus en plus importantes dans toute la France sont significatives d'une aggravation de la situation. Le gouvernement fait un mauvais calcul en croyant que les réactions vont s'éteindre. C'est l'inverse qui risque de se produire. Selon le dernier sondage (BFM TV Le Parisien du 11 avril 2013) 57 % des français sont contre la loi Taubira. Plus les gens réfléchissent et prennent conscience de l'erreur anthropologique de cette loi, et plus ils la rejettent. C'est pourquoi le pouvoir s'affole et veut précipiter violemment le vote définitif d'une loi foncièrement injuste. Et même s'il utilise la force des matraques et des gaz, il n'a jamais gagné contre une révolution morale comme celle qui s'amorce et tout particulièrement chez les générations montantes qui font leur entrée en politique à cette occasion. Donc, même si la loi est votée par l'Assemblée nationale, les manifestations vont se poursuivre jusqu'à son retrait.

N'allons-nous pas assister à la montée de la violence comme certains événements et certaines prises de parole le laissent présager ?

Mgr T. Anatrella - Il faut regretter et dénoncer tout ce qui mène à la violence et voir, à cette occasion, des groupes extrémistes de part et d'autre se mettre en scène de façon provoquante. La question est de savoir d'où vient la violence ? Celle-ci procède de la loi elle-même qui agresse et fait violence à la société en transgressant l'un des principes majeurs sur lesquels elle se développe et se civilise. La loi viole socialement le respect de la différence sexuelle qui est à l'origine de diverses institutions humaines comme le couple et la famille formés uniquement par un homme et une femme. Ces institutions viennent de cette réalité qui dépend des deux seules identités sexuelles qui existent, celle de l'homme et celle de la femme.

Je l'ai souvent montré, on confond l'identité sexuelle avec des orientations sexuelles alors qu'elles ne sont pas sur le même registre. Une tendance sexuelle ne peut inspirer aucune institution susceptible d'humaniser et de socialiser la sexualité humaine, à moins de se complaire dans l'imaginaire et dans le mimétisme. Elle reste du domaine des pulsions partielles et des identifications primaires qui, lorsqu'elles sont valorisées pour elles-mêmes comme c'est le cas aujourd'hui, sont destructrices de lien ou rendent instables et précaires le lien. Cela indique que nous sommes dans une société égocentrique et immature. Le politique prend l'état premier de la sexualité infantile pour la finalité et l'achèvement de la sexualité humaine. C'est à cela que nous conduit la société narcissique. Il n'y a rien de plus violent que de prétendre inscrire l'indistinction sexuelle dans la loi en proposant de se « marier » au nom de l'unisexualité. Comment ne pas voir cet enfantillage et cette folie ?

Il faudrait également cesser de se laisser conditionner par la violence des slogans médiatiques mensongers. Faut-il rappeler qu'il n'y a rien d'homophobe, pour autant que cette formule ait un sens, à dire que seuls un homme et une femme se marient, conçoivent, adoptent et éduquent des enfants. Tout simplement parce que le mariage représente l'alliance des sexes qui évite la guerre des sexes. Le refus ou la grève du mariage, voire son détournement pervers au bénéfice de ceux qui ne sont pas dans les conditions du mariage, ouvre la guerre des sexes (cf. la parité qui n'est pas l'égalité) et la confusion des unions. Deux personnes de même sexe ne peuvent en aucun cas représenter l'union matrimoniale sauf à être dans le simulacre d'une institution qui ne leur convient pas et qui ne résout pas le problème de l'homosexualité, et pas davantage la création d'une « union civile ». Telle est la source de la violence faite à la société : la loi oblige à s'installer dans la régression ! On ne peut pas unir ce qui se ressemble à moins de détourner des symboles qui n'ont rien à voir avec l'homosexualité.

On a prononcé les termes de "guerre civile", de "sang" et de "révolte" : faut-il s'en inquiéter ? Est-ce un effet de langage ou de quelques chose de plus grave ?

Mgr T. Anatrella - Bien sûr que c'est très inquiétant quand on sait que le langage peut précéder des gestes. Le pouvoir politique agit de façon irresponsable. Il crée une loi qui, au lieu de rassembler, divise le peuple et

déchire le lien social. Cette loi du « mariage pour tous » ne contribue ni à « la paix civile » ni ne « consolide le pacte républicain » comme essaie de l'affirmer le ministre de la Justice. Ce discours inauthentique crée de la violence comme les propos entendus chez des militants LGBT qui affirment que ce sont les « hétérosexuels » qui fabriquent des « comportements monstrueux chez les enfants ». Ou encore lorsque la presse est invitée à opérer une censure quand en France un quotidien du soir est dénoncé et culpabilisé par l'un de ses financiers pour avoir diffusé une publicité en faveur de « la manifestation contre le mariage pour tous ». Ce même censeur qui veut faire « tomber des têtes » ou affirmait de façon criminelle à propos de la dernière manifestation du 24 mars : « Vous me direz, si une bombe explose le 24 mars sur les Champs-Élysées à cause de la manif pour tous, ce n'est pas moi qui vais pleurer. » Enfin, c'est toujours le même qui veut faire installer dans les collèges des distributeurs de préservatifs destinés aux enfants de 11 ans à 14 ans. Le déni de la différence sexuelle peut ainsi conduire à la perversion ! Les enfants ne s'y trompent pas en disant d'ailleurs sur les chaînes de télévision : « c'est une idée de vieux ! »

Ce climat de violence législative et de violence verbale qui nous sort de la réalité et nous plonge dans la psychose sociale, ne peut que provoquer colère, tristesse et révolte puisque le gouvernement s'attaque au cadre porteur de la société.

À vous entendre et à lire vos ouvrages, vos articles et vos diverses interviews à Zenit depuis quelques mois, il semble que l'on ne joue pas impunément socialement avec la règle de la différence sexuelle ?

Mgr T. Anatrella - Sans aucun doute. Nous ne pouvons pas nous socialiser à partir de l'homosexualité qui demeure un fait psychique particulier et individuel. Elle relève de la vie privée et ne peut en aucun cas devenir une source de loi sauf à rendre la société encore plus narcissique. Ce ne sont pas les personnes qui, ici, sont en question car la vie affective est une réalité complexe et chacun essaie de vivre comme il peut. Mais la volonté d'en faire un système et une norme sociale qui n'ont pas leur place dans le lien social et les institutions. La loi est faite pour dire le bien commun et non pas l'intérêt particulier d'une orientation sexuelle. Il n'y a pas d'égalité en la matière. Car, qu'on le veuille ou non, la différence sexuelle est bien un marqueur social comme l'unisexualité en est un autre quand on veut l'organiser socialement comme tel, et encore davantage lorsque des enfants sont impliqués dans un contexte d'homosexualité alors qu'ils ne peuvent procéder ni physiquement ni symboliquement d'une relation inféconde. Leur existence n'a rien à voir avec l'exercice de la sexualité de deux adultes, vécue dans le miroir de l'autre. Certes ils peuvent parfois habiter avec l'un de leurs parents alors qu'ils nés entre un homme et une femme qui se sont séparés à cause de l'homosexualité de l'un des conjoints. Ils n'ont ni deux pères ni deux mères, et n'ont pas besoin de cette loi alibi pour les protéger : ils le sont déjà. La loi ne peut donc pas créer de l'égalité là où elle n'existe pas comme entre un couple formé par un homme et une femme et un duo de personnes de même sexe.

Autrement dit, ce ne sont pas les gens qui sont violents : ils le deviennent à cause d'une loi ?

Mgr T. Anatrella : Oui puisque cette loi touche à des réalités structurelles qui ne sont pas à la libre disposition du pouvoir politique. Le « mariage pour tous » est l'arbre qui cache la forêt. Le gouvernement qui s'est engagé dans une loi irréaliste, procédant d'une vision narcissique de la sexualité, induit en réalité de la violence contre le corps social qui ne peut se définir, comme la société d'ailleurs, qu'en termes d'hétérosexualité. C'est la relation homme/femme qui prime dans la loi et donc sur le lien social. Le passage en force avec cette loi, consiste non pas à permettre le « mariage » entre personnes de même sexe, mais à le redéfinir à partir de l'homosexualité. Il ouvre la porte à la filiation et à une chasse aux sorcières contre tous ceux qui mettront en cause des mœurs qui ne participent ni à la définition du couple, du mariage, de la famille et de la filiation, et encore moins à l'éducation des enfants comme on prétend la faire prochainement à l'école dès l'âge 6 ans au nom des principes du gender. Comment prétendre vouloir éduquer à partir de l'homosexualité et pourquoi pas à partir d'autres tendances sexuelles ? Cette théorie joue d'ailleurs avec les hésitations identitaires de certaines périodes de l'enfance et de l'adolescence, en lien avec leurs identifications paternelles et maternelles. On

installe ainsi l'enfant dans le fantasme qu'il pourrait jouer à la fille ou au garçon. Une vision très pragmatique venue de l'Europe du Nord et qui se développe au détriment de la psychologie des enfants et des adolescents. On fabrique des jouets unisexes ou on conditionne les enfants à jouer avec des jouets de l'autre sexe pour ne pas les influencer et leur permettre de choisir leur orientation sexuelle. On ne se rend pas compte qu'on les enferme dans un imaginaire sexuel qui ne les aide pas à intérioriser leur corps sexué. Un phénomène qui dépend des ambivalences des sociétés nordiques. Ce modèle ne respire pas la santé mais commence à séduire des éducateurs et des parents en France. De transgression en transgression, au nom de cet idéalisme asexué, c'est tout le corps social qui est déstabilisé au point de mettre de plus en plus de monde dans la rue puisque les citoyens se sentent de moins en moins représentés par le personnel politique.

Quelles seraient les conséquences de cette loi ?

Mgr T. Anatrella - Il faut espérer qu'elle ne verra jamais le jour car même si elle est votée, la population peut demander son retrait. Un vote au parlement en faveur d'une loi ne rend pas nécessairement celle-ci authentique, juste et respectable. La plupart des gens ne se retrouvent pas dans cette loi dont ils ne sentent pas solidaires. Elle crée des catégories de population, des tribus qui font exploser le lien social. Déjà des jeunes qui vivent en concubinage me disent vouloir se marier au plus vite pour ne pas se retrouver engagés sous le régime de cette nouvelle loi. Ils ne peuvent pas se sentir interdépendants avec des citoyens dans un type de mariage où l'on mélange tout et son contraire.

La conséquence directe de cette loi consiste à dévaloriser le sens de la loi qui n'est plus estimable lorsqu'elle sert des intérêts intra subjectifs et une vision partielle de la sexualité humaine. Elle ne s'enracine pas dans la réalité et la nécessité des choses, surtout lorsqu'elle fait perdre sa dignité au sens du mariage et de la filiation.

Une loi qui génère de la violence. Ce n'est pas en traitant par la force et le mépris la majorité de la population française que l'on apporte la paix civile. Mais le drame actuel d'un pouvoir aux abois est de vouloir légiférer sur les mœurs dans la dérégulation chère au libéralisme sauvage plutôt que de travailler sur les vrais problèmes. Une loi d'autant plus inutile que dans les pays où cette loi a favorisé le « mariage » entre personnes de même sexe, passé le temps de l'engouement, le nombre des mariages s'est effondré. Cela veut dire que ce n'est pas la faculté de se marier qui est recherchée, mais l'appropriation du symbole pour se considérer comme les autres et « normaux ». Ce qui n'est pas la bonne réponse à la question de l'homosexualité.

En définitive, cette loi inique aura des effets pathogènes sur la société qui est souvent malade de ses lois et de ses normes. Plusieurs lois civiles ont ainsi des effets néfastes sur les personnes et sur le lien social. Un phénomène qui s'exprime, entre autres, à travers l'altération du sens du respect de la vie, des personnes et des choses. Mais aussi à travers des suicides professionnels et institutionnels lorsque des personnes se donnent la mort sur leur lieu de travail ou sur celui d'une administration prisonnière de normes suicidaires. Les médias restent relativement muets et les politiques sourds sur l'un des drames de la société dépressive et mortifère lorsque les lois sont pensées en dehors des réalités.

La loi du « mariage pour tous » rend folle la société qui se défend comme elle peut pour ne pas perdre la raison des choses !

Propos recueillis par Anita Bourdin pour Zenit - Agence d'information internationale